



Le tabagisme passif augmente de 15% le risque de mortalité des non-fumeurs

Rubrique : actualités - Date : mardi 20 avril 2004

Le tabagisme passif tue, affirment les auteurs d'une étude à paraître dans la revue *British Medical Journal* et déjà disponible sur le site Internet de cette revue, selon laquelle la fumée de tabac augmente de 15% le risque de décès des non-fumeurs qui vivent avec des fumeurs, par rapport aux personnes vivant dans un environnement totalement non-fumeur.

Le Dr Sarah Hill et ses collègues de la faculté de médecine de Wellington ont conduit deux études de cohorte pour évaluer la mortalité sur trois ans en fonction de l'exposition du foyer au tabagisme passif.

Les deux groupes, l'un suivi de 1981 à 1984 et l'autre de 1996 à 1999, étaient constitués d'adultes de 45 à 74 ans n'ayant jamais fumé. Ces derniers ont fourni des indications sur l'éventuel tabagisme de l'ensemble des membres du foyer âgés de plus de 15 ans.

Les chercheurs ont considéré que les personnes n'ayant jamais fumé, vivant avec un ou plusieurs fumeurs au moment de l'enquête, étaient exposées au tabagisme passif. Celles qui, au contraire, ne partageaient pas leur foyer avec un ou plusieurs fumeurs étaient déclarées non exposées.

L'analyse des données montre une mortalité significativement plus importante, globalement de 15%, chez les non-fumeurs soumis au tabagisme passif par rapport à ceux qui n'y sont pas exposés.

Ces résultats confortent la nécessité de réduire l'exposition à la fumée des autres, concluent les auteurs, faisant remarquer que leur étude ne portait que sur le tabagisme passif à domicile.

BÉNÉFICE RAPIDE DE L'INTERDICTION DE FUMER DANS LES LIEUX PUBLICS

La revue publie également dans son édition accélérée en ligne une étude américaine montrant le bénéfice rapide sur les infarctus du myocarde d'une interdiction de fumer dans les lieux publics et professionnels.

Le Dr Richard Sargent et ses collègues de l'Hôpital de la ville d'Helena (Montana) ont comparé la fréquence des admissions pour infarctus du myocarde dans l'hôpital d'Helena, une ville de 28.300 habitants, durant les 4 années précédant une interdiction de fumer dans les lieux de travail, les restaurants, les bars et les casinos, établie en juin 2002, et durant les 6 mois d'interdiction.

Au cours de cette dernière période, les chercheurs ont noté une baisse de 60% du nombre d'infarctus chez les habitants d'Helena et les personnes y séjournant. Dans le même temps, il n'y a pas eu de différence dans le reste du comté.